Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260126-2026_01_018-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 janvier 2026

Date de convocation : 20 janvier 2026
Date d'affichage des délibérations : 29 janvier 2026

L'an deux mil vingt et six, le vingt-six janvier à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal en mairie de Pleyben, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, BOZEC Claire, BRET CALVEZ Brigitte, CARO Amélie, CERCLERON Christophe, GOISNARD Gaëlle, JAN Eric, JAOUEN Nicole, LE Dû Marie Paule, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, LE SAUX Roger, LUCAS Raphaëlle, MORVAN Tiphaine, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PORHEL Alain, POULIQUEN Nathalie, REMY Guillaume, SPRIET Benoît, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude, VERBECQ Rosine.**
Absent représenté **: GRASSI Géraldine absente ayant donné procuration à Raphaëlle LUCAS, JANOT Anne absente ayant donné procuration à Marie-Paule LE Dû**
Absents excusés : **HEURTIER GUEGUEN Jean-Claude.**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 26

==========

N° 2026 / 01 / 018 : Création d'une commission extra-municipale « Paris Brest Paris »

Selon l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales, une collectivité peut décider de créer des commissions extra-municipales consultatives, composées à la fois d'élus et de personnes qui peuvent ne pas appartenir au Conseil municipal, notamment des représentants de la vie locale.

La commune de PLEYBEN sera ville étape officielle de la prochaine **course cyclo « Paris Brest Paris »** qui doit se dérouler du 22 au 26 aout 2027. La commune de Pleyben sera concernée les 23 et 24 aout sur un maximum de 48 heures. Nous aurons besoin des forces vives de la commune et de nos associations pour réussir cet accueil, avec potentiellement un besoin entre de 300 et 400 bénévoles. Il est proposé de créer une commission extra-municipale « course Paris Brest Paris » pour nous permettre d'impliquer les volontaires et associations volontaires. Sa composition sera précisée à l'occasion de la désignation des membres des commissions après les élections municipales de mars 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :
- **de créer la commission extra-municipale : « Paris Brest Paris »**

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire de séance,
Roger LE SAUX

Le Maire,
Amélie CARO